

L'entretien prénatal précoce



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Comment mieux informer les femmes enceintes ?

Recommandations pour les professionnels de santé

Avril 2005

« Mettre l'accent sur la prévention et l'éducation, en proposant systématiquement un entretien individuel ou en couple dès le 1er trimestre de la grossesse. Cet entretien conduit à des séances d'éducation à la naissance et au bien-être de l'enfant (individuelle ou collective) et à la mise en œuvre d'interventions adaptées en cas de difficultés psychologiques et sociales repérées »

Objectifs :

- favoriser l'expression de leurs attentes, de leurs besoins d'information, d'éducation, de prévention, de leur projet de naissance
- repérer des situations de vulnérabilité, d'insécurité affective, les signes de violence domestique et d'orienter vers un éventuel soutien spécialisé
- leur donner des informations utiles sur les ressources de proximité
- créer des liens sécurisants avec les partenaires du réseau périnatalité les plus appropriés

Pour qui ?

toutes les femmes enceintes

Quand ?

début de grossesse mais pas trop tôt,
idéal 4ème mois (16 à 20 SA)
et de toute façon mieux vaut tard que jamais

Par qui ?

sage-femme ou médecin

Conduite de l'entretien

- ☞ Prendre son temps : 40-45 minutes
- ☞ Favoriser l'expression libre des patientes
- ☞ Orienter la discussion sur différents thèmes :
 - ressenti de la femme (du couple),
 - suivi médical de la grossesse,
 - antécédents obstétricaux,
 - hygiène et alimentation,
 - mode de vie,
 - travail, etc...
- ☞ Repérage des difficultés sociales, affectives, psychologiques

Être à l'écoute

Respecter

Informar

Proposer sans imposer

Passer le relais

Importance du Travail en réseau

- Sage-femme
- Psychologue
- Service addictologie
- Assistante sociale
- Diététicien
- Service de PMI
- autre ...



1^{er} ENTRETIEN INDIVIDUEL

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone:
Date naissance :.....
Profession :..... Profession Père :.....
Situation Familiale :
Gestation :
Parité :
Terme Prévu :
Médecin ou Sage-femme suivant la Grossesse :
Projet de préparation à la Naissance :
Allaitement :
Tabac :..... Alcool :..... Autres :.....

Résumé de l'entretien :

Personnes à contacter :
Diététiciennes ; Service Addictologie ; P.M.I ; Assistante Sociale ; Psychologue ; Psychiatre ;
Pedo-Psychiatre ; autres.

DMJ le 26/02/10

L'entretien individuel n'est pas une
consultation médicale,

mais un moment d'écoute et
d'information qui permet au couple
d'investir cette grossesse,

et au soignant d'en adapter le suivi et
l'orientation

Études et Résultats

N° 776 • octobre 2011

Les maternités en 2010

Premiers résultats de l'enquête nationale périnatale

L'enquête nationale périnatale réalisée en mars 2010 intervient peu de temps après la mise en œuvre du plan périnatalité 2005-2007. Elle permet de ce fait d'identifier les progrès réalisés par les maternités pour répondre à ses orientations en termes de sécurité, de qualité des soins et d'humanité de la prise en charge. Le mouvement de concentration au profit de maternités de plus grande taille s'est accompagné d'un renforcement des structures, tant pour la sécurité de l'accouchement que pour la prise en charge néonatale. Les régions disposent dans leur quasi-totalité d'au moins une maternité de chacun des types d'équipement autorisés. Le temps d'accès à l'établissement s'est peu modifié et reste inchangé pour les patientes les plus à risque. Par rapport à l'enquête de 2003, les réponses des établissements témoignent d'une meilleure organisation, avec davantage de personnel et une présence renforcée des médecins spécialistes. Les sages-femmes prennent désormais en charge 80 % des accouchements par voie basse, plus souvent dans le secteur public que privé. Toutes les maternités appartiennent à un réseau de santé périnatal, mais 62 % organisent le suivi périnatal de façon autonome. Les établissements différencient également davantage le suivi des femmes en consultation prénatale. La possibilité de consulter un psychologue a en outre nettement progressé depuis 2003 et une femme sur cinq a bénéficié d'un entretien prénatal précoce du 4^e mois. La prise en charge des femmes à la sortie de la maternité concerne cependant un public de femmes relativement restreint.

Amélie WLAN

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère du Travail, de l'Égalité et du Logement
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État
Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale



L'entretien prénatal précoce du 4^e mois est le plus souvent réalisé par une sage-femme

Seulement 21 % des femmes déclarent avoir bénéficié d'un entretien du 4^e mois (31 % des primipares et 14 % des multipares). Le questionnaire réalisé auprès des femmes montre que celles qui ont suivi l'entretien ont un profil socioéconomique relativement privilégié : 25 % des femmes cadres en ont bénéficié contre 18 % des ouvrières, 23 % des femmes ayant la nationalité française contre 12 % des étrangères, 24 % des femmes ayant un emploi à la fin de leur grossesse contre 17 % de celles sans emploi.

Lorsqu'il est réalisé, l'entretien prénatal précoce du 4^e mois préconisé par le plan périnatalité 2005-2007 a lieu dans la maternité dans plus de 80 % des cas, quel que soit son type d'autorisation. Il est alors essentiellement pratiqué par une sage-femme. Dans six maternités sur dix, il est organisé de façon autonome et dans le cadre d'un réseau pour les autres maternités. Pour ces dernières, 86 % d'entre elles disposent de documents d'information communs et de formations communes pour réaliser les entretiens.